

UN DIALOGUE EN CONTINU AVEC LE TERRITOIRE

Retrouvez dans cette nouvelle newsletter les dernières actualités sur le projet de parc éolien en mer de Dunkerque et son raccordement électrique.

Depuis septembre 2021, plusieurs temps d'échange ont été organisés avec les acteurs locaux pour approfondir les sujets environnementaux liés au projet. Ces rencontres ont été l'occasion pour nos équipes de partager et d'échanger avec les parties prenantes pour enrichir les nombreuses études réalisées.

Un cycle de concertation s'achève, mais le dialogue se poursuit avec la préparation de nouveaux supports et des événements à destination de tous. Afin de permettre à chacune et chacun de s'exprimer et de contribuer au projet, nous avons mis en place une plateforme participative en ligne, qui vise à être un lieu d'échange en continu entre les maitres d'ouvrages et tous ceux qui s'intéressent à ce projet de territoire. C'est au travers de ce dialogue que nous co-construisons ce projet essentiel pour la transition énergétique.

Bonne lecture!



Maxime Planque, chef de projet concertation et autorisations pour Éoliennes en Mer de Dunkerque (EMD)



Christine Lombard, responsable concertation et autorisations pour RTE (Réseau de Transport d'Electricité)

NOUVEAUTÉ

LE PROJET VOUS INTÉRESSE ? VOUS SOUHAITEZ DONNER VOTRE AVIS, POSER UNE QUESTION ? VENEZ DÉCOUVRIR DÈS AUJOURD'HUI LA PLATEFORME PARTICIPATIVE NUMÉRIQUE DÉDIÉE AU PROJET!

PARTICIPER.EOLIEN-EN-MER-DUNKERQUE.FR

REGARDS CROISÉS: LA PAROLE À NOS EXPERTS

LES MILIEUX NATURELS AU CŒUR DE L'ÉTUDE D'IMPACT

Plusieurs bureaux d'études accompagnent EMD et RTE pour l'évaluation des impacts environnementaux du projet, nous sommes allés à leur rencontre.

Quel est votre rôle dans la réalisation des études environnementales ?



Aurélie JOLIVET (TBM
Environnement): Je suis spécialiste
du milieu marin, avec mon collègue
Benjamin Guyonnet, nous avons
été missionnés par RTE pour établir
« l'état initial ». C'est-à-dire,
pour connaître et comprendre la

composition de l'écosystème marin : les espèces qui y vivent et leur façon de fonctionner dans leur habitat. Je travaille sur les questions de ressources halieutiques (les poissons) et de qualité de l'eau et des sédiments, et mon collègue s'intéresse plus particulièrement aux fonds marins et à leurs peuplements.



Arnaud GOVAERE (Biotope): De notre côté, nous intervenons auprès d'EMD pour réaliser les études portant sur les oiseaux, les mammifères marins et les chauvessouris. Ce sujet est vaste et la zone est complexe. Nous nous sommes

donc entourés de partenaires techniques issus de tous les horizons : associations, bureaux d'études et même l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique ! Certains sujets étaient déjà bien documentés, comme la migration des oiseaux dans le détroit du Pas de Calais, mais pour d'autres, nous avons dû compléter ces données par des comptages (réalisés en avion ou en bateau). Ces opérations ont duré une année complète pour nous permettre d'avoir une idée claire du comportement des différentes espèces d'oiseaux au cours des quatre saisons. En octobre 2021, nous avons aussi installé un radar sur les terrains du grand port maritime de Dunkerque pour suivre le processus de migration de jour comme de nuit.

Ces dispositifs nous permettent d'avoir une connaissance suffisamment riche du fonctionnement de la zone pour

évaluer les interactions entre le projet et son environnement pendant les travaux et la phase d'exploitation du parc éolien. Bien évidemment, nous regardons les interactions espèce par espèce, car toutes n'évoluent pas dans leur environnement de la même façon.

Une fois ce travail sur l'état initial réalisé, nous proposons à EMD les mesures qui nous semblent adaptées pour éviter les impacts du projet, réduire ceux qui sont inévitables et les compenser en cas d'impact résiduel. Un programme de suivi de ces mesures sera déployé tout au long de l'exploitation du parc.

Comment la concertation s'est-elle articulée avec vos études et comment a-t-elle pu venir enrichir votre travail ?

Aurélie JOLIVET (TBM): La concertation s'est organisée autour d'ateliers, consacrés dans un premier temps au travail sur l'état initial, puis à l'évaluation des enjeux, des impacts et la proposition de mesures. Ces échanges réguliers ont permis d'enrichir nos données, comme, par exemple, quand nous avons échangé avec les comités de pêche pour croiser nos évaluations avec ce qu'ils observent au quotidien. Toutes les données de ce type, recueillies pendant la concertation, ont permis d'affiner nos travaux et de mesurer la pertinence de nos mesures environnementales.

Arnaud GOVAERE (Biotope): La concertation a démarré très tôt dans la vie du projet et s'est poursuivie tout au long de l'avancée des études. Les interactions ont permis d'identifier les manques que nous pouvions avoir dans notre connaissance de la zone et d'échanger régulièrement sur l'avancée de nos travaux. C'était particulièrement important quand nous avons établi l'état initial et travaillé sur les impacts. Le programme des ateliers de travail avec les associations naturalistes et les acteurs du territoire a alterné entre des présentations générales et des travaux en petits groupes autour d'un thème spécifique. Il est ressorti des échanges des idées très intéressantes sur la hiérarchisation des enjeux et les mesures prioritaires à mettre en place...
Tout cela viendra alimenter l'étude d'impact.

BILAN

L'ENVIRONNEMENT AU PROGRAMME D'UN CYCLE D'ATELIERS

L'objectif: dialoguer avec les acteurs du territoire pour partager dans le détail les sujets environnementaux et enrichir le projet.



L'environnement est un sujet structurant pour définir les caractéristiques du projet et ses conditions de mise en oeuvre. Il était donc essentiel de lui dédier des ateliers thématiques qui se sont déroulés en trois temps depuis l'automne dernier. Avifaune, fonds marins, ressources halieutiques, mammifères marins, paysage... tous les sujets ont pu être abordés et approfondis grâce notamment à la présence des bureaux d'études spécialisés qui accompagnent EMD et RTE.

Au cours de ces échanges, les porteurs du projet ont pu partager les données de l'état initial, la méthodologie d'évaluation des impacts mise en œuvre, les propositions de mesures, et recueillir l'expertise et les suggestions des associations et des organisations professionnelles du territoire. Retrouvez l'ensemble de la documentation (présentations, comptes rendus) relative aux ateliers environnement sur la plateforme participative du projet.



FOCUS

L'OBSERVATOIRE ENVIRONNEMENTAL D'EMD: UN ENGAGEMENT CONCRÉTISÉ!

Ce dispositif innovant, proposé durant la concertation, permettra de suivre l'évolution de l'environnement local à travers des mesures spécifiquement adaptées aux enjeux du territoire.

Durant la concertation, de nombreux participants ont souligné le besoin d'un tel dispositif pour suivre l'évolution de l'environnement et de la biodiversité.

Le nouvel observatoire mis en oeuvre par EMD traduit cet engagement. Associant porteurs du projet, experts, universitaires et associations, il a vocation à se réunir plusieurs fois par an pour partager les résultats issus des études et suivis scientifiques réalisés dans le cadre du projet mais aussi les retours d'expérience d'autres parcs éoliens en mer (Belgique, Normandie, etc.).

Sa première réunion qui s'est tenue en février a été consacrée aux oiseaux. Elle a permis d'évoquer l'ensemble

des actions d'ores et déjà mises en œuvre et celles qui pourraient l'être pour suivre et enrichir la connaissance sur le comportement de ces populations, en lien avec les acteurs du territoire.

L'objectif est de suivre dans la durée la pertinence des actions menées et des mesures mises en œuvre, dans le cadre d'une approche scientifique sérieuse et partagée. Retrouvez l'ensemble de la documentation relative à l'Observatoire environnement sur la plateforme participative du projet. Le deuxième rendez-vous qui s'est tenu fin juin a permis de faire un bilan sur l'avancée des dispositifs mis en place et de partager les premiers résultats.

DECRYPTAGE

LES AUTORISATIONS À CARACTÉRISTIQUES VARIABLES

Un nouveau dispositif règlementaire pour les énergies marines renouvelables a été mis en place fin 2018 afin de prendre en compte l'évolution rapide des technologies. Voici quelques clés pour en comprendre les enjeux.



D'ordinaire, un grand projet d'infrastructure doit pouvoir présenter à l'enquête publique un dossier comportant des caractéristiques techniques précises. C'est sur cette base que sont évalués les impacts pour l'environnement, les riverains et l'activité économique.

Le temps du projet étant très long (plusieurs années vont s'écouler entre l'étude d'impact et le lancement des travaux), la réglementation a prévu des autorisations à

caractéristiques variables pour permettre de bénéficier des technologies les plus récentes et les plus performantes lors de la finalisation du projet. Ce dispositif est très cadré pour garantir que l'évaluation des impacts sur l'environnement et les mesures afférentes soient exhaustives, en tenant compte de l'ensemble des scénarios possibles.

Rendez-vous sur nos sites internet pour en savoir plus sur ce nouveau dispositif.

FLASH INFOS

Ça vient d'arriver :

30 nouveaux photomontages disponibles!

Observez le parc éolien sous toutes ses coutures avec des nouveaux points de vue.

> Accédez aux photomontages (geophom.info)

À la découverte des métiers de l'éolien en mer

L'équipe d'EMD a rencontré le 6 janvier les stagiaires de l'École de la 2^{ème} chance pour leur faire découvrir cette nouvelle filière.

Un projet qui rime avec économie locale

Les équipes d'EMD ont répondu le 25 janvier aux questions des entreprises du territoire lors d'un webinaire animé en partenariat avec la CUD et la CCI des Hauts-de-France.

Soutien au tissu économique local

RTE et la CCI des Hautsde-France ont signé le 6 avril une convention de partenariat pour travailler ensemble aux retombées du projet pour le territoire.

C'est pour bientôt :

Des temps de rencontre et d'échange au programme de l'été

Rendez-vous sur la plateforme participative dédiée au projet pour être informé des prochaines rencontres.

Immersion 360° dans le futur projet

Découvrez les photomontages en format réalité virtuelle des futurs aménagements comme si vous y étiez.

Eoliennes en Mer de Dunkerque - Cœur Défense Tour B, 100, esplanade du Général de Gaulle 92932 Paris La Défense Cedex **RTE Hauts-de-France** - Service Concertation Environnement Tiers, 62 rue Louis Delos 59700 Marcq-en-Barœul

Votre adresse de messagerie est uniquement utilisée pour vous envoyer les lettres d'information du projet de parc éolien en mer de Dunkerque et son raccordement électrique. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant.

Crédits photos : © EMD, RTE, Olivier Soury © 2022 EMD et RTE, All rights reserved.